



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.1 & 1.3

Numéro de référence : 2010-5700
Demande : [B.1.1 - Nouvelle source pour les propriétés chimiques des matières actives de qualité technique – Nouvelle source, même titulaire d'homologation
B.1.3 - Nouvelle source pour les propriétés chimiques des matières actives de qualité technique – Spécifications
Produit : Glyphosate de qualité technique MGT
Numéro d'homologation : 30099
Matière active (m.a.) : Glyphosate
Numéro de document de l'ARLA: 2170470

But de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle source pour la matière active de qualité technique par un titulaire d'homologation actuel, avec une garantie légèrement différente et un nouveau numéro d'homologation.

Évaluation des propriétés chimiques

Appellation courante : Glyphosate
Nom chimique : *N*-(phosphonométhyl)glycine

Le glyphosate de qualité technique MGT présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Poudre cristalline blanche
Concentration nominale	96,4 %
Odeur	Inodore
Densité relative	1,704
Pression de vapeur	$< 1 \times 10^{-5}$ Pa (20 °C)
pH	2,5 (solution à 1 %)
Solubilité dans l'eau	11,6 g/l à 25 °C
Coefficient de partage n-octanol/eau	$\log K_{oe} = -2,8$

Les exigences concernant les propriétés chimiques du glyphosate de qualité technique MGT sont remplies.

Évaluation sanitaire

Un examen de l'étiquetage du produit et du formulaire des spécifications a été effectué dans le cadre de cette demande. Étant donné que cette matière active de qualité technique sera utilisée pour formuler des préparations commerciales homologuées conformément au profil d'utilisation existant, l'importance des résidus dans les cultures vivrières et fourragères ne devrait pas changer. Par conséquent, aucune augmentation de l'exposition alimentaire ne devrait avoir lieu.

La nouvelle source de glyphosate de qualité technique crée un produit équivalent sur le plan chimique à la source actuellement homologuée. Par conséquent, le profil de toxicité ne devrait pas présenter de différence significative.

Évaluation environnementale et de la valeur

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation de la valeur ne sont requises pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements mis à sa disposition et les a jugés suffisants pour homologuer une nouvelle source de la matière active de qualité technique.

Référence

Numéro de document de l'ARLA: Titre

1984238	Manufacturing Process, DACO: 2.11.1,2.11.2, 2.11.3, 2.11.4 CBI
1984240	2008, Determination of Active Content and Impurity Profile of Glyphosate, DACO: 2.13.1,2.13.2,2.13.3 CBI
1984241	Chem/Phys, DACO: 2.14.1, 2.14.11, 2.14.12, 2.14.13, 2.14.2, 2.14.4, 2.14.6, 2.14.7, 2.14.8, 2.14.9 CBI
1997324	New Source Table, DACO: 2.1,2.11.1,2.15,2.2,2.3,2.4,2.5,2.6,2.7,2.8,2.9 CBI
2037535	Amended Final Report, DACO: 2.13.1 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.